

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session automne 2015

POL 4122-40
 Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
 Jeudi 14h00-17h00

Professeur : Martin Carrier

Local : A-3535

Téléphone : (514) 987-3000, poste 7957

Courriel : carrier.martin.3@uqam.ca

Heures de bureau : Skype ou sur rendez-vous

Descriptif du cours

Étude, dans une perspective comparée et historique, de l'évolution politique de l'Europe centrale et sud-orientale. Le choix des pays et des thèmes retenus reste ouvert. L'analyse est d'abord axée sur la politique intérieure de la région, mais pourra également intégrer certains aspects de la politique extérieure. Après avoir considéré la constitution et la fin des régimes communistes, nous porterons une attention particulière à la reconfiguration des régimes et des frontières depuis 1989.

Approche et objectifs du cours

Ce cours va analyser les principaux enjeux sociaux et politiques présents en Europe centrale et orientale depuis la Deuxième guerre mondiale. De nombreux thèmes seront considérés : institutions politiques, systèmes de parti, idéologies, montée du populisme et extrême droite, migrations et minorités, réformes économiques, consolidation démocratique, intégration européenne et relations avec l'ex-URSS. Le cours sera surtout centré sur la littérature comparée en science politique et sur les débats entourant la démocratisation et l'établissement du capitalisme depuis les 25 dernières années. Nous étudierons ces enjeux dans un cadre historique et social, via un enseignement tant magistral que participatif. En pratique, les cours magistraux seront succédés de courts exercices qui seront suivis de débats gérés par l'enseignant. Dans tous les cas, la participation des étudiants valorisée tout au long de la session.

Lectures

Les lectures obligatoires sont disponibles à la bibliothèque ou sur son site internet. Les chapitres et articles figurant parmi la liste des lectures suggérées sont aussi disponibles à la bibliothèque ou accessibles sous forme électronique via les bases de données de la bibliothèque.

Grille d'évaluation et pondération

- Examen intra (20%) : 22 octobre
- Travail final (40%) : 10 décembre
- Examen final en classe (30%) : 17 décembre
- Participation : (10%) (présence, participation aux exercices et implication générale)

Critères de correction

• **Travail final** : Analyse comparative d'un enjeu politique en Europe centrale et orientale de votre choix. Choisissez 2 ou trois pays et une question de recherche pertinente sur les politiques domestiques des États. Exemples de sujets: une politique publique (santé, éducation,...), la force de l'extrême-droite dans les législatures, le populisme, l'immigration, les politiques économiques, la gestion des minorités,....

Vous devrez approuver votre question de recherche et vos choix de pays avec moi, au plus tard le 29 octobre par courriel.

La bibliographie doit être solide et fondée majoritairement sur des sources scientifiques.

Entre 12-15 pages.

L'évaluation sera basée sur les critères suivants

- Évaluation des connaissances
- Structure, cohérence et clarté des arguments
- Force de l'analyse
- Qualité du français

NB : Les retards dans la remise des travaux seront pénalisés (5% par jour). Toute forme de plagiat entraînera la mention d'échec.

Plan du cours

THÈME I : HISTOIRE, INSTITUTIONS et CLIVAGES

Cours 1 (10 septembre) : Présentation du syllabus et introduction

Cours 2 (17 septembre) : Le contexte historique et expérience communiste (1945-1990)

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Janos, Andrew C. 1996. "What Was Communism: A Retrospective in Comparative Analysis". *Communist and Post-Communist Studies* 29.1 : 1-24.
- Mishkova, Diana. 2012. "The Balkans as an Idée-Force". *Civilizations* 60.2 : 39-64.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Garton Ash, Timothy. 1990. *La chaudière. Europe centrale 1980-1999*. Paris : Gallimard.
- Mink, Georges. 1997. *Vie et mort du bloc soviétique*. Florence : Casterman Giunti.
- Rupnik, Jacques. 1993. *L'autre Europe*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Soulet, Jean-François. 2006. *Histoire de l'Europe de l'Est*. Paris : Armand Colin.
- Zweig, Stefan. 2010. *Le Monde d'hier : Souvenir d'un européen*. Paris : Librairie Générale Française.

Question(s) de réflexion :

Comment expliquez-vous l'emprise communiste et sa faillite à la fin des années 1980?

Cours 3 (24 septembre) : La démocratisation et l'économie de marché : interpréter théoriquement les transformations en Europe centrale et orientale.

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Bunce, Valerie. 2000. "Quand le lieu compte. Spécificités des passés autoritaires et réformes économiques dans les transitions à la démocratie". *Revue française de science politique* 50.4-5 : 633-56.

- Guilhot, Nicolas, et Philippe C. Schmitter. 2000. "De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des *democratization studies*". *Revue française de science politique* 50. 4-5 : 615-631.

Lecture(s) suggérée(s) :

- De Waele, Jean-Michel. 1998. "Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale et orientale". Dans *La démocratisation en Europe centrale*, dir. P. Delwit et J.-M. De Waele. Paris: L'Harmattan.
- Grugel, Jean. 2002. *Democratization: A Critical Introduction*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Offe, Claus. 1997. *Varieties of Transitions: The East European and East German Experience*. Cambridge: MIT Press.
- Schmitter, Philippe, et Terry Lynn Karl. 1991. "What Democracy Is...and is Not." *Journal of Democracy* 2.3 :75-88.

Question(s) de réflexion : Quelles-sont les limites des comparaisons entre les transitions démocratiques (Europe du sud, Amérique latine, Europe de l'est)?

Cours 4 (1^{er} octobre) : Institutions politiques : présidentielisme, parlementarisme ou semi-présidentielisme?

Lecture(s) obligatoire(s):

- Carrier, Martin. 2015. *Executive Politics in Semi-Presidential Regime*. Landham, MD.: Lexington Books (à paraître). L'article sera envoyé par courriel.
- Lebeda, Tomas (2009). "Le système électoral de la République Tchèque et ses conséquences politiques", *Revue d'Études Comparatives Est-Ouest* 40.1 : 45-70.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Berhard, Micheal. 2000. "Institutional Choice after Communism : A Critique of Theory-Building in and Empirical Wasteland". *East European Politics and Societies* 14.2 : 316-347.
- Kopecky, Petr. 2004. "Power to the Executive! The Changing Executive-Legislative Relations in Eastern Europe". *Journal of Legislative Studies* 10.2-3: 142-153.
- Linz, Juan J. 1990. "The Perils of Presidentialism". *Journal of Democracy* 1.1 : 51-69.

- Mink, George, et Jean-Charles Szurek. 1999. *La grande conversion : le destin des communistes en Europe de l'Est*. Paris : Seuil.
- Morlino, Leonardo. 2000. "Architectures constitutionnelles et politiques démocratiques en Europe de l'Est". *Revue française de science politique* 50. 4-5 : 679-711.
- Shugart, Matthew Soberg. 1996. "Executive–Legislative Relations in Post-Communist Europe". *Transition*: 6–11.

Question(s) de réflexion :

Quels effets positifs et négatifs peuvent avoir les systèmes présidentiels, parlementaires ou semi-présidentiels sur la performance de la démocratie?

Cours 5 (8 octobre) : Clivages, partis et groupes d'intérêts : les élites et la société civile.

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Gueorguieva, Petia. 2001. "Quels clivages pour les partis politiques bulgares?" *Transitions* 1 : 21-39.
- Mink, George, et Jean-Charles Szurek 1998. "L'ancienne élite communiste en Europe centrale. Stratégies, ressources et reconstructions identitaires". *Revue française de science politique* 48.1 : 3-41.
- Roger, Antoine. 2001. "Le comportement électoral dans les pays d'Europe centrale et orientale". *Critique internationale* 11 : 54-68.
- Tavits, Margit, Natalia Letki. 2009. "When Left Is Right: Party Ideology and Policy in Post-Communist Europe", *American Political Science Review* 103.4: 555-566.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Grzymala-Busse, Anna. 2002. *Redeeming the Communist Past*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kitschelt, Herbert.1995. "Formation of Party Cleavages in Post-Communist Democracies". *Party Politics* 1: 447–58.
- Markus, Gyorgy G. 2002. "La typologie des clivages politiques en Europe centrale et orientale, un exemple pour l'Occident? Le cas hongrois ". *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, dir. J.-M. De Waele. Paris : L'Harmattan : 161 à 171.

- Novak, Miroslav. 2002. Les systèmes de partis en République tchèque, en Pologne et en Hongrie. Dans *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, dir. J.-M. De Waele. Paris, L'Harmattan, p. 101 à 113.

Question(s) de réflexion : Comment s'explique le succès variable des successeurs des partis communistes? Quels sont les principaux clivages qui divisent les électeurs en Europe de l'Est?

Cours 6 (15 octobre) : Gradualisme et thérapie de choc : les transformations économiques

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Drweski, Bruno. 2005. "La "transition" polonaise : Mythes et enjeux de la transformation systémique", *Politique et Sociétés* 24.2-3 : 11-32.
- Maurel, Mathilde (2006). "Héritages, réformes, institutions : un bilan de quinze années de transition", *Revue d'étude comparative Est-Ouest* 37.1 : 97-125.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Balcerowicz, Leszek. 2002. "Understanding Post-Communist Transitions". In *Democracy After Communism*. eds. L. Diamond and M. F. Plattner. Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Barnes, Andrew. 2003. "Comparative Theft. Context and Choice in the Hungarian, Czech, and Russian Transformations, 1989-2000". *East European Politics and Societies* 17.3: 533-565.
- Labaronne D. 1999. "Bilan des privatisations dans les pays d'Europe centrale et orientale". *Courrier des pays de l'Est* 444, novembre : 3-17.
- Murrell, Peter. 1993. "What Is Shock Therapy? What Did it Do in Poland and Russia?". *Post-Soviet Affairs* 9.2 : 111-140.

Question(s) de réflexion : Thérapie de choc ou gradualisme. Comment estimez-vous les résultats?

Cours 7 (22 octobre) : examen intra

Cours 8 (29 octobre) : semaine de lecture (pas de cours)

THÈME II : LES ENJEUX CONTEMPORAINS EN EUROPE CENTRALE ET EN EUROPE ORIENTALE

Cours 9 (5 novembre) : Le cas Yougoslave et la Tchétchénie : des rêves indépendantistes à la guerre.

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Bieber, Florian. 2007. "La communautarisation du politique en Bosnie-Herzégovine", *Revue d'études comparative Est-Ouest* 38.4 : 67-82.
- Radvanyi, Jean, Aude Merlin. 2003. "Russes et Caucasiens à la fin du XXe siècle. Identités et territoires", *Revue d'études comparative Est-Ouest* 34.4 : 97-114.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Brossard, Yves, et Jonathan Vidal. 2001. *L'Éclatement de la Yougoslavie*. Québec/Paris : Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan.
- Garde, Paul. 2000. "Implosion et guerres yougoslaves (1989-1999)". Dans *L'Europe centrale et orientale*, dir. Edith Lhomel. Paris : La Documentation française : 85-108.
- Garde, Paul. 1999. *Vie et Mort de la Yougoslavie*. Paris : Fayard.
- Lukic, Renéo. 2003. *L'Agonie yougoslave (1986-2003)*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Question(s) de réflexion : Comment expliquez-vous la désintégration de la Yougoslavie?

Cours 10 (12 novembre) : Les minorités oubliées: le cas des Roms

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Barany, Zoltan. 2002. Ethnic Mobilization Without Prerequisites. The East European Gypsies. *World Politics* 54: 277-307.
- Costi, Natassa. 2010. "The Specter that Haunts Italy: The Systematic Criminalization Of the Roma and the Fears of the *Heartland*". *Romani Studies* 20.2: 105-36.
- Liégeois, Jean-Pierre. 2006. "Les Roms au coeur de l'Europe". *Le Courrier des Pays de l'Est* 1052.6 : 19-29.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Bergeon, Céline. 2015. "La Méditerranée comme carrefour des mobilités des migrants Roms". *Confluences Méditerranée* 2.93 : 39-50.
- Chinn, Jeff, et Lise A. Truex. 1996. "The Question of Citizenship in the Baltics". *Journal of Democracy* 7: 133-147.
- Droit, Emmanuel. 2005. "Lettonie. Les russophones entre intégration et repli Identitaire". *Le Courrier des pays de l'est* 1052 : 42-50.
- Laitin, David. 1996. "National Revival and Competitive Assimilation in Estonia". *Post-Soviet Affairs* 12.1: 25-39.

Question(s) de réflexion : Quels sont les sources de la discrimination envers les Roms? Quelles sont les solutions pour enrayer cette discrimination qu'ils subissent?

Cours 11 (19 novembre) : Populismes et nationalismes

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Deleersnijder, Henri. 2005. "La dérive populiste en Europe centrale et orientale". *Hermès* 2.42 : 181-6.
- Pogacean-Capelle, Antonela, et Nadège Ragaru. 2006. "La dérive contestataire en Roumanie et en Bulgarie". *Le Courrier des Pays de l'Est* 1054.2 : 44 -51.

Visionnement d'un documentaire sur le populisme: à confirmer

Lecture(s) suggérée(s) :

- Bayou, Céline, et al. 2006. Populisme et extrémisme en Europe centrale et balte. *Le Courrier des Pays de l'Est* 1054 (2) : 27-43.
- Marody, Mira. 2006. La question de la démocratie en Pologne. *Pouvoirs* 118 : 59-72.
- Mudde, Cas. 2000. In the Name of the Peasantry, the Proletariat, and the People: Populisms in Eastern Europe. *East European Politics and Societies* 15 : 33-53.
- Ucen, Peter. 2007. Parties, Populism, and Anti-Establishment Politics in East Central Europe. *SAIS Review* 27.1 : 4-62.

Question(s) de réflexion : Quel est l'impact du populisme en Europe de l'Est? Existe-t-il une menace pour les institutions démocratiques?

Cours 12 (26 novembre) : L'élargissement et intégration : l'Union européenne

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Bafoil, François. 2006. "Transfert institutionnel et européanisation Une comparaison des cas est-allemand et est-européens". *Revue internationale de politique comparée* 2 : 213-238.
- Houghton, Tim. 2007. When Does the EU Make a Difference? Conditionality and the Accession Process in Central and Eastern Europe. *Political Studies Review* 5: 233-246.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Lequesne, Christian et Jacques Rupnik. 2004. *L'Europe des Vingt-Cinq : 25 cartes pour un jeu Complexe*. Paris: Autrement : 15-26.
- Sedelmeier, Ulrich. 2005. "Eastern Enlargement. *Policy-Making in the European Union*", dirs. H. Wallace, W. Wallace et M. A. Pollack. Oxford: Oxford University Press.
- Vachudova, Milada. 2005. *Democracy, Leverage, and Integration After Communism*. Oxford : Oxford University Press.

Question(s) de réflexion : Quels sont les impacts de l'intégration européenne sur les pays de l'Europe centrale et du sud oriental?

Cours 13 (3 décembre) : Les crises contemporaines (1) : Ukraine et Grèce.

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Gomart, Thomas. 2015. "Russie: de la 'grande stratégie' à la 'guerre limitée' ". *Politique Étrangère* 2 (été) : 25-38.
- Keen, Steve. 2015. "Tromperie grecque et mythe allemand". *Études* 9 (septembre) : 7-18.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Kuzio, Taras. 2006. "Everyday Ukrainians and the Orange Revolution." In *Revolution in Orange: The Origins of Ukraine's Democratic Breakthrough*, edited by Anders Aslund and Michael McFaul. Washington D.C.: Carnegie Endowment for International Peace : 45-68.

- Iakimenko, Iouri et Mikhail Pashkov. 2014. "Le conflit Ukraino-Russe vu de Kiev". *Politique Étrangère* 2 (été) : 81-93.

Question(s) de réflexion : Quels sont les facteurs qui expliquent le développement de la guerre civile en Ukraine de l'Est.

Cours 14 (10 décembre) : Les crises contemporaines (2) : les migrations. Révisions et conclusions.

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Vezovnik, Andreja. 2015. "Balkan Immigrant Workers as Slovenian Victimized Heroes". *Slavic Review* 74.2 : 244-64.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Avdeev, Alexander et al. 2011. "Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010)". *Population* 66.1 : 9-133.
-

Cours 15 (17 décembre) : Examen en classe

Sources d'information sur le web

- Transition Online (régional, nouvelles, analyses et commentaires en anglais) www.tol.cz
- Radio Free Europe/Radio Liberty (Europe du sud-est, Caucase, Russie) www.rferl.org
- B92 (site de nouvelles et analyses et télévision serbe, en anglais) www.b92.net
- Les Courriers (régional, articles de presse traduits en français) :
 Le Courrier des Balkans <http://balkans.courriers.info>
 Le Courrier du Caucase <http://caucase.courriers.info>
 Le Courrier de l'Asie central <http://asiecentrale.courriers.info>
 Le Courrier de la Biélorussie <http://belarus.courriers.info>
- Moscow Times (journal anglophone basé à Moscou)
- Kiyv Post (journal anglophone basé à Kiev)
- Eastern European Constitutional Law Review (archives; analyses et dossiers)
- www.law.nyu.edu/eecr/volumes.html
- Balkan investigative Reporting network www.birn.eu.com/
- Media plan Institute (analyses des médias de l'ex-Yougoslavie) www.mediaplan.ba/en/

- International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA; élections, financement des partis, participation électorale, droits humains) www.idea.int/europe_cis/index.cfm
- Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe www.osce.org
- European Roma Right Center (minorité Roma) www.errc.org

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Évaluation des enseignements

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.